

BOULANGERIES RÉUNIES, Hanoï

Fusion de la [Boulangerie d'Aix](#) (Aloïs Zenner)
[Boulangerie du Centre](#) (Alexandre Rochat)
et de la [Boulangerie parisienne](#) (J.-B. Foursaud).

Hanoï

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 48)

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1924, p. 50)

BOULANGERIES RÉUNIES
ROCHAT & Cie, FOURSAUD & ZENNER
100, rue Jules-Ferry, Hanoï
Téléphone n° 223

R. LEFÈVRE, Gérant

PANIFICATION MÉCANIQUE
INSTALLATION MODERNE

Brioches, croissants, pains biscuités
Envoi de pain dans l'intérieur
Adresser correspondances, chèques, mandats-poste aux
Boulangeries réunies, 112, rue Jules-Ferry, Hanoï
et commandes 100, rue Jules-Ferry, Hanoï.

BOULANGERIES RÉUNIES
ROCHAT & Cie, FOURSAUD & ZENNER
100, rue Jules-Ferry, Hanoï
Tél. n° 223
R. LEFÈVRE, gérant
PANIFICATION MÉCANIQUE
INSTALLATION MODERNE
Brioches, croissants, pains biscuités
Envoi de pain dans l'intérieur
Adresser correspondances, chèques, mandats-poste aux
Boulangeries réunies, 112, rue Jules-Ferry, Hanoï
et commandes 100, rue Jules-Ferry, Hanoï

(Bulletin administratif du Tonkin, 1920)

N°	Noms et prénoms	Profession	Adresse
104	Rochat	Associé des Boulangeries réunies (Foursaud, Rochat et Zenner)	Hanoï

Hanoï

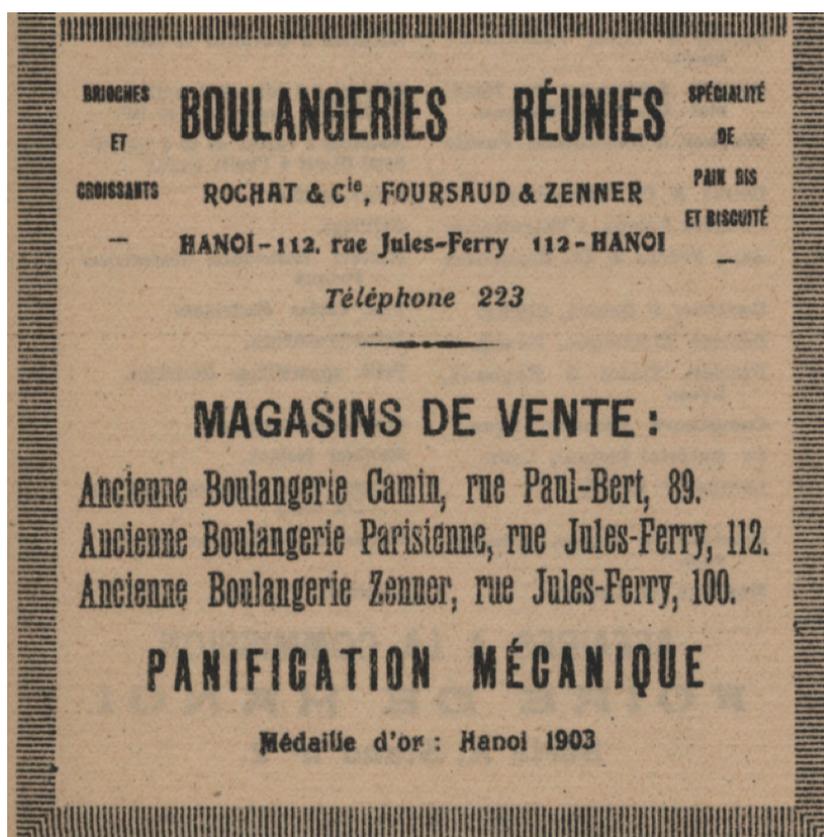
(Annuaire général de l'Indochine française, 1922, p. 85)

Boulangeries Réunies, 89, rue Paul-Bert [ancienne boulangerie Camin].
100 et 112, r. Jules-Ferry

Jury d'expropriation

(L'Avenir du Tonkin, 1^{er} janvier 1923)

Rochat, boulanger, Hanoï



Foire-exposition de Hanoï, 1923, p. 77.

École normale d'institutrices annamites
Distribution des prix
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1924)

Donateurs
Directeur des Boulangeries Réunies 2 volumes.

Hanoï
Les obsèques de M. Aloïs Zenner
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1924)

M. Aloïs Zenner, boulanger, rue Jules-Ferry, s'est pieusement éteint samedi dernier, à l'âge de 52 ans, après une très courte maladie. Il avait eu la joie, ces temps derniers, de faire une visite au pays natal et d'y revoir les siens. M. Zenner était originaire de Ballersdorf, canton d'Altkirch, département du Haut-Rhin. Les obsèques de notre regretté concitoyen, membre de l'Amicale des anciens Tonkinois, ont eu lieu lundi matin à 7 heures et une très nombreuse assistance a formé le convoi.

Le R. P. Dronet, curé de la cathédrale, donna l'absoute en l'église cathédrale et récita les dernières prières de l'Église, sur la tombe au cimetière de la route de Hué.

Le deuil était conduit par M^{me} V^{ve} Aloïs Zenner dont la douleur faisait peine à voir, assistée de sa sœur, de son neveu et de M. Rochat, des Boulangeries réunies. Dans le cortège, on remarquait la bonne sœur Antoine, des frères de l'École Puginier, des dames et des jeunes filles, plusieurs personnalités, de nombreux anciens Tonkinois, des délégations militaires. Des couronnes et des gerbes de fleurs ornaient le char funèbre.

En cette pénible circonstance, nous renouvelons à M^{me} V^{ve} Zenner, à la famille, à MM. [Rochat et Cie](#), et Foursaud, aux amis, l'expression de nos bien vives condoléances.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Zenner ; Madame, Monsieur Willig et leurs enfants ; madame, monsieur Blaise Zenner et leurs enfants ; monsieur Alphonse Zenner ; messieurs Rochat et Cie, et Foursaud (Boulangeries réunies) remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté lundi aux obsèques de M. Aloïs Zenner, boulanger, leur époux, frère, beau-frère, oncle et associé, et qui leur ont témoigné de la sympathie en cette douloureuse circonstance. Ils s'excusent auprès des personnes qui, par un oubli bien involontaire, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part.

Hanoï
Service funèbre
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1924)

Lundi matin, à 7 h. 30, en l'église cathédrale de Hanoï, un service funèbre solennel a été célébré par le R.P. Dronet pour le repos de l'âme de M. Aloïs Zenner, boulanger.

Au droit du catafalque se tenaient M^{me} V^{ve} Aloïs Zenner et le frère du défunt qu'entouraient des amis, et notamment M et M^{me} Rochat ; le lieutenant-colonel et M^{lle} Bonifacy, M. Métailler, régisseur du mont-de-piété ; M. Corou, receveur des Postes ; des dames, des jeunes filles ; M. H. de Massiac, représentant *L'Avenir du Tonkin*.

Durant toute la cérémonie, la maîtrise de la cathédrale s'est fait entendre, et à l'issue du service, l'absoute au catafalque a été solennellement donnée.

Nous renouvelons à M^{me} V^{ve} Aloïs Zenner ; à M. Zenner, à la famille, aux associés, aux amis du défunt nos bien sincères condoléances.

Hanoï
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. 37)

BOULANGERIES RÉUNIES, ROCHAT, FOURSAUD & Cie, 100, rue Jules-Ferry ;
M. LEFÈVRE, gérant.

Hanoï
Messe anniversaire
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1925)

Mardi matin, à 7 heures, en l'église cathédrale de Hanoï toute tendue de draperies noires, un catafalque occupant le haut de l'allée centrale de la nef — le R. P. Dronet, curé de la paroisse française, a célébré un service funèbre solennel pour le repos de l'âme de M. Zenner, boulanger, enlevé à l'affection des siens, voici un an.

M^{me} V^{ve} Zenner, et M. Zenner, frère du défunt, se tenaient au droit du catafalque. De nombreuses dames et jeunes filles ; des Sœurs de Charité ; M. et M^{me} Rochat ; MM. Foursaud fils ; M. H. de Massiac, représentent l'Avenir du Tonkin, assistaient à la cérémonie durant laquelle la maîtrise de la cathédrale a exécuté des chants funèbres.

À l'issue de la sainte messe, l'absoute a été donnée solennellement au catafalque ; puis à la sortie de l'église, M^{me} V^{ve} Zenner et M. Zenner ont reçu les condoléances de la nombreuse assistance.

En adressant un souvenir ému à la mémoire du disparu, nous renouvelons à M^{me} V^{ve} Zenner et à M. Zenner nos sincères condoléances.

Tribunal de commerce de Hanoï
Audience du samedi 22 mai 1926
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 mai 1926)

.....
La composition du tribunal étant changée, les affaires « Yên-Ky contre Ly-Tsiac-Tehéou » et « V^{ve} Zenner contre Rochat » sont remises au rôle, le délibéré est prononcé et jugement interviendra vraisemblablement à huitaine.

Distribution des prix
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 août 1926)

Mordu par un chien. - Le 7 courant à 9 heures, le nomme Do-dinh-Vuong, âgé de 21 ans, vendeur aux Boulangeries Réunies est venu déclarer avoir le 6 courant vers 21 heures 30, été mordu à la jambe droite par un chien de race annamite pelage noir appartenant à M. C... Le propriétaire du chien a été invité à le faire mettre en

observation à l'abattoir municipal. Quant au nomme Vuong, il a été conduit à l'Hôpital indigène aux fins de traitement antirabique

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mars 1927)

Vols. — Plaintes ont été déposées par : 1° — Ha-quang Duong, employé aux Boulangeries Réunies, 100, rue Jules-Ferry, contre inconnu pour vol de vêtements et objets, le tout valant 59 p. 40...

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1927)

Un cheval à museler. — Dimanche vers 7 heures matin, un cheval attelé à une voiture de livraison des Boulangeries réunies qui stationnait le long du trottoir a mordu assez cruellement au bras un indigène qui passait à proximité. Un coolie de la maison venant à ce moment de l'intérieur pour déposer sur le bord du trottoir une caisse d'ordures se précipita sur le cheval pour lui faire lâcher prise, mais il fut à son tour saisi par les mâchoires du féroce animal et par deux fois mordu près du cou à hauteur de la clavicule et au-dessus de la ceinture, d'autant plus cruellement que ce coolie avait le torse nu, tandis que le premier était vêtu de deux cai-ao qui furent du reste déchirés. Il serait prudent de mettre désormais une muselière à ce cheval car appelé à s'arrêter devant de nombreuses maisons pour la livraison du pain, de nombreuses personnes, européennes ou indigènes, voire des enfants, ont à s'approcher de ce cheval qui pourrait occasionner des accidents sérieux, et surtout le tétanos.

L'AFFAIRE INCAMPS

(*L'Écho annamite*, 18 octobre 1927)

.....
Les Boulangeries réunies ayant soldé leur compté par un virement de comptes banque, Incamps supprima l'avis de crédit de la Barque, et le remplaça dans ses écritures par un soi-disant [prétendu] versement opéré par sa caisse à la Banque. Ensuite, il envoya aux Boulangeries réunies un relevé de comptes certifié conforme par lui, et dans lequel, naturellement, cette maison était créditée du montant de son virement, alors que, dans les livres, elle restait débitrice.

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mai 1928)

Les Boulangeries Réunies informent leur clientèle que, contrairement aux bruits qui sont répandus par leur ancien personnel de livraison, qui a dû être renouvelé entièrement, le service de livraison à domicile continue à être assuré comme auparavant.

Les B. R. s'excusent auprès de la clientèle pour les défauts qui pourraient se produire pendant quelques jours et la prient de lui faire part de ses observations dont il sera tenu compte aussitôt.

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 octobre 1928)

Détournement et vol. — Les nommés Bui-duy-Tiên, 32 ans, vendeur aux Boulangeries Réunies, domicilié à Lac-Chung (Hadong), recherché pour détournement d'une somme de 370 piastres au préjudice des dites boulangeries ; Ng tho-Gian, 20 ans, couturière, domiciliée à Gia-Lâm (Bac-Ninh), inculpée de vol de divers bijoux en or au préjudice de la nommée Duong thi-Chat dite Phi, 88, rue Reinach, ont été appréhendés et consignés pour information.

ÉTALAGES HANOÏENS EN 1928

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1928)

.....
Thano a délogé quelques centaines de volumes parmi les dizaines de mille dont se trouve approvisionnée sa librairie, et des poupées modernes; des boîtes de chocolat, des pères Noël, tout l'assortiment du jour domine, tandis qu'à côté de lui, Foursaud prépare les grandes fournées des pains tendres et des brioches dorées, après avoir sorti de sa cave quelques bouteilles de vins, quelques flacons d'eau-de-vie dont on peut se rendre acquéreur sans se ruiner. Il a aussi quelques boîtes de biscuits de Beukelaer qui sont exquis.

Que nous avons donc d'aimables voisins !

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1929)

Accident. — Le 4 février à 7 h. 40, la voiture de livraison de pain n° 2 des Boulangeries Réunies, 112, rue Jules-Ferry, conduite par le nommé Trân-ngoc Mai, livreur, et la charrette n° 14 remplie de sable appartenant au, loueur Cuu-trung-Công. 10, digue de Yên Phu, et traînée par le nommé Nguyễn-van-Mich, 20 ans, du village de Da-Nguu (Bac-Ninh), qui roulaient en sens inverse dans la rue Porte Ouest, se sont accrochées. Les deux brancards de la voiture livraison ont été cassés, le livreur est tombé à terre en se faisant une blessure superficielle à la tempe gauche. Les adresses ont été échangées.

AU PALAIS

Tribunal de 1^{re} instance

Audience correctionnelle indigène hebdomadaire
du lundi 25 mars 1929

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1929)

M. Littée préside. M. le substitut Magry occupe le siège du ministère public.
Greffier : M. Ng-dinh-Tuan.

Ng.-dinh-Loc, 29 ans, garde de police, est prévenu d'escroquerie.

Nguyễn-van-Cu, 13 ans, est prévenu de complicité d'escroquerie et la mère de ce dernier, Ng.-thi-Ngoc est attraité [sic] comme civilement responsable.

Courant janvier, le garde Loc se serait fait remettre des pains pour une somme de 8 p.14 par les Boulangeries Réunies, en employant des manœuvres frauduleuses, à savoir un vieux carnet ayant appartenu à M. Chrétien

M. Marcel Foursaud est entendu. C'est au moment où M. Chrétien vint régler sa facture, que les agissements de Loc, ancien employé des Boulangeries, aujourd'hui garde, furent découverts car le montant de compte apparut exagéré.

Le secrétaire Ng.-van-Tinh reconnaît formellement Cu comme étant celui qui vint chercher les pains avec les vieux carnets.

M. le sous-brigadier Papigny, qui reçut la plainte de M. Foursaud, donne des explications précises qui, jointes aux précédentes dépositions, réduisent à néant les dénégations des deux prévenus, dont l'attitude à la barre est loin de plaider en leur faveur.

Ng.-dinh-Loc, garde de police, est condamné à 3 mois de prison ; Ng.-van-Cu est condamné à 2 mois de prison avec sursis, et Ng.-thi-Ngoc déclarée civilement responsable.

La mort de M. Alexandre Rochat
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juin 1929)

Depuis bien des semaines, la santé de notre sympathique concitoyen M. Rochat, industriel, laissait grandement à désirer.

Des soins éclairés, un entourage plein d'affection et d'attentions provoquaient parfois un peu de mieux et l'espoir renaissait.

Dimanche, M. Rochat s'est doucement éteint au milieu des siens. C'est un Tonkinois, venu en 1884, à la Colonie qui disparaît. C'est un rude et probe travailleur qui laisse un bel exemple d'énergie, de droiture, d'activité.

Sa mort causera d'unanimes regrets, car il était aimé de tous.

À sa veuve, à ses enfants, à sa famille, aux amis nous adressons l'expression de nos bien vives condoléances.

HANOÏ

EN FLANANT DANS LA RUE
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 décembre 1929)

.....
Et tout près de chez nous, Foursaud, qui ne fait pas de bruit, mais qui fait du bon pain, et de l'excellente brioche les jours de fête, Foursaud qui a toujours quelques nouveautés capables, d'exciter la gourmandise chez ses nombreux visiteurs.

Avouez que la rue Jules-Ferry est une bonne rue.

AUX APPROCHES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN
L'effort du commerce local en pleine crise
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1931)

.....

et nous voilà aux Boulangeries Réunies : Foursaud ne saurait tarder. Ce n'est pas certes que nous voulions voir partir le joyeux « Théo ¹ » qui remplit si bien l'intérim, mais enfin Foursaud est une vieille connaissance que nous reverrons certes avec plaisir.

Alors chez Théo, ou chez Foursaud, ou « aux Boulangeries Réunies » comme vous voudrez, on mange du bon pain, et du chocolat, et des biscuits, et des croissants. Vous ne le saviez pas ? Misère. Et pour le Jour de l'An, on mangera de la bonne brioche. Ah ! Ah !

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mai 1932)

Médaille en argent du travail de 2^e classe
Vuong-du-Nhu, caissier aux Boulangeries réunis.

HANOÏ

EN FLANANT

IV

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1933)

.....
Foursaud, gai et souriant, fait cuire chaque jour du bon pain, des croissants, des brioches, que de nombreuses voitures, matin et soir, s'en vont porter aux quatre coins de la ville. Il a toujours dans son magasin, d'une rigoureuse propreté comme il se doit, quelques bonnes boîtes de biscuits, des bouteilles de vins fins, des caramels. Il est aussi responsable que Michaud de maints pêchés de gourmandise qu'il fait commettre.

EN FLANANT

(suite)

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 décembre 1934)

.....
Foursaud ne fabrique pas que du bon pain, bien cuit, à la croûte dorée. Il s'est lancé avec succès dans la pâtisserie-confiserie et il faut voir, à de certaines heures, le défilé des gourmands.

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 décembre 1934)

¹ Probablement *Théodore*-Robert-Charles Rochat : né à Hanoï, le 13 sept. 1905. Fils d'Alexandre Louis Rochat, entrepreneur, et d'Albertine Frédérique Bernhard. Marié le 16 mai 1931 à Hanoï avec Simone, Louise, Lorillard. Témoins du marié : ses oncles, Robert Bernhard, industriel, croix de guerre, de Haïphong, et Paul Bernhard, directeur de la Société française des Distilleries de l'Indochine, à Hanoï. Directeur de la succursale d'Haïphong de la boucherie Michaud (*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1932).. Administrateur de la Compagnie hôtelière indochinoise (Hôtel du Commerce à Haïphong). [Médillé de la Résistance à titre posthume](#) (30 décembre 1947) :

Amicale de l'Est. — Samedi prochain cinq janvier, au cours de la première réunion mensuelle de l'année, on tirera les Rois.

Le gâteau des Rois sera fourni par le sympathique directeur des Boulangeries Réunies.

Le Comité demande aux adhérents de venir nombreux ! On dansera.

BOULANGERIES RÉUNIES
HANOÏ — 112, Rue Jules-Ferry, 112 — HANOÏ
Téléphone N° 223

Installation moderne et vaste — Panification mécanique
Propreté et hygiène parfaites — Pains de tous poids
et de toutes formes — Les meilleures farines d'Australie
et d'Amérique — Farines de seigle et de gruau — Pain
de brousse — Pain pour sandwichs — Pain biscuité

SPECIALITÉS :
PAIN BIS — BRIOCHES
CROISSANTS DE PARIS
BISCOTTES AU GLUTEN

RAYON DE PATISSERIE
LIVRAISONS A DOMICILE TOUTE LA JOURNÉE

Le seul Etablissement s'occupant exclusivement de Boulangerie
et donnant ainsi tous les soins à sa clientèle

Fournisseurs de nombreux Etablissements et Hôtels de la ville
Directeur : M. FOURSAUD (A. T. A. C.)

BOULANGERIES RÉUNIES
HANOÏ — 112, rue Jules-Ferry — 112 — HANOÏ
Téléphone n° 223

Installation moderne et vaste — Panification mécanique
Propreté et hygiène parfaites — Pains de tous poids
et de toutes formes - Les meilleures farines d'Australie
et d'Amérique — Farines de seigle et de gruau — Pain
de brousse — Pain pour sandwichs — Pain biscuité

SPÉCIALITÉS:
PAIN BIS — BRIOCHES
CROISSANTS DE PARIS
BISCOTTES AU GLUTEN

RAYON DE PÂTISSERIE
LIVRAISONS À DOMICILE TOUTE LA JOURNÉE

Le seul établissement s'occupant exclusivement de boulangerie
et donnant ainsi tous les soins à sa clientèle

Fournisseurs de nombreux établissements et hôtels de la ville
Directeur : M. FOURSAUD (A. T. A. C.)

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Nom et prénom	Profession	Adresse
97	Foursaud (Marcel)	Directeur des Boulangeries Réunies	112, rue Jules-Ferry, Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1935)

Mordu par un chien. — Le né Dan-huu-Lac, 21 ans, livreur à la Boulangerie Parisienne [???], demeurant route de Hué, n° 179, a déclaré avoir été mordu mercredi, vers 15 h., par un chien de race française appartenant à M^{me} D... Cet indigène a été conduit à l'Institut Pasteur pour suivre le traitement antirabique et le propriétaire de l'animal mordeur a été invité à faire mettre son chien en observation à la fourrière municipale.

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 mars 1936)

Cheval emballé. — Le 24 mars, vers 18 h. 30, un cheval attelé à une voiture des Boulangeries Réunies s'est emballé et a parcouru les rues Jules-Ferry, des Caisses, des Chapeaux, de la Citadelle, rue Bichot où il s'est arrêté. Durant ce parcours, un pousse de louage a été bousculé et endommagé. Arrangement à amiable.

À travers la Presse
(*Les Annales coloniales*, 12 août 1936)

HARO ! SUR LE BAUDET

L'Annam Nouveau (Hanoï, 5 juillet) publie dans son éditorial le douloureux récit suivant :

La maison et le matériel d'imprimerie de M. Thano, boulanger-imprimeur, et la concession de M. Clémenti* à Hungyen ont été mis en vente aux enchères publiques ces jours derniers par la [Banque de l'Indochine](#) et la maison Quang-hung-long.

C'est la Banque de l'Indochine qui s'est portée acquéreuse des biens de M. Thano pour la somme de 18.000 p. 00.

Quant à la propriété de M. Clémenti, elle a été achetée par le Crédit foncier au prix moyen de 10 p. 00 le mètre.

.....

XIII^e FOIRE DE HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1936)

.....

Le choix d'un samedi pour ouvrir les portes de la XIII^e Foire ne laissa pas que d'être heureux puisque, à peine la visite officielle terminée, les tickets d'entrée s'enlevèrent comme devaient s'enlever par la suite les brioches, les croissants et les succulentes pâtisseries de Foursaud.

N° 3423
Tribunal d'arbitrage du Tonkin
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1937, pp. 6242-6247)
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1938)

2°) Commerce de détail
Membres titulaires
Foursaud, directeur de la Sté des Boulangeries Réunies, 112, rue Jules-Ferry, Hanoï

Détournement
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1939)

Nguyen-huu-Dinh dit Loi, 27 ans, boy au service de M. Bontet, 6, rue René-Daurelle, inculpé de détournement de divers marchandises s'élevant à 69 p. 60, à l'aide de faux en écriture privée au préjudice des Boulangeries Réunies, a été déféré au Parquet.

Françoise Martin, *Heures tragiques au Tonkin (9 mars 1945-18 mars 1946)*, 1948
Le lendemain, l'assassinat d'un vieil Hanoïen, Marcel Foursaud, directeur des Boulangeries réunies, plonge de nouveau tout le monde dans la consternation.
